

REVEL  
*Dialogue*

---

N° 69 - octobre 2005



Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

**Lundi 16 janvier 2006.**

Sortie prévue le 03 février.

**Revel Dialogue**

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Clemente

Comité de rédaction :

Geneviève Baudouin, Laurence Leroux, Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail à notre nouvelle adresse :

**revel-dialogue@revel-belledonne.com**

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

ÉDITO ..... 2  
 LE MOT DU MAIRE..... 3  
 L'ACTUALITE MUNICIPALE ..... 4  
 COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ..... 7  
 DOSSIER SPECIAL CRUE DU DOMENON ..... 9  
 SERVICE ANIMATION JEUNES..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**  
 VIE ASSOCIATIVE**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**  
 LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS...  
 ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**  
 PAROLES D'ADOS**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**  
 INFOS SERVICE**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**  
 PETITES ANNONCES**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**  
 AGENDA ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

**La mairie se met à l'heure de l'internet .  
 N'hésitez pas à utiliser nos nouvelles adresses**

[revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)

**Édito**

**C'était la rentrée**

La rentrée de l'école, nouvelle classe, nouveaux profs, nouveaux copains. Un air de liberté pour les uns, un lot de règles et de sanctions pour les autres.

La rentrée sociale, les repas de quartier, le commencement d'une nouvelle activité, l'implication ou le départ d'une association.

La rentrée du boulot, les récits de vacances des collègues, le blues des premiers jours ou la période de grâce avant le retour du stress.

Notre rentrée de parents et d'époux, nos projets à entreprendre, nos résolutions à tenir, une page à tourner pour une nouvelle tranche de vie.

La rentrée littéraire de trois ados reveuloises qui nous disent leur amour et leurs doutes qui mettent en mots leurs sentiments ; de bien belle manière (1).

La rentrée du Revel Dialogue avec une équipe renforcée :

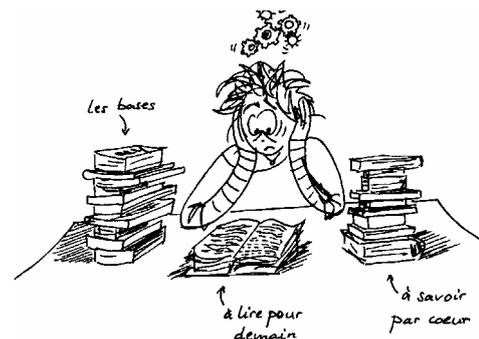
- × Amélie Durville notre illustratrice dont vous avez déjà admiré les talents depuis quelques numéros.
- × Geneviève Baudouin, la reine de la photo de couverture, se chargeant également des contacts avec les associations.
- × Laurence Leroux qui sait convaincre les conseillers les plus récalcitrants à communiquer dans le RD.

Une rentrée tumultueuse comme les eaux du Doménon, ponts emportés, routes défoncées, maisons endommagées. Désolation.

Bon courage à tous.

**Dominique Maillet**

(1) : A lire avec le cœur et le souvenir de son plus bel âge. A mettre entre toutes les mains. A partager avec ses enfants pour leur donner l'envie d'écrire et qui sait peut être pour recréer un lien.



---

## Le mot du maire

Cette rentrée 2005 a été marquée par une catastrophe naturelle sans précédent à Revel et dans la région. Un événement climatique d'une rare intensité a perturbé et bouleversé la vie de plusieurs revélois. Certaines familles ont été plus particulièrement affectées et je tiens à leur renouveler mon appui.

Nous avons mis en œuvre tous nos moyens pour rétablir la situation rapidement et nous devons à présent sérieusement réfléchir afin de limiter les conséquences de nouveaux aléas climatiques.

Gouverner, c'est prévoir et il serait inconcevable que nous ne tenions pas compte de cet avertissement et que la vie continue comme avant. La sécurité des biens et des personnes est une priorité. Notre territoire, Pays du Grésivaudan est engagé dans la mise en place d'un projet visant à développer et à conforter l'ensemble de ses activités et doit intégrer cette donnée. Il serait absurde de poursuivre les aménagements mis en péril par l'absence d'une politique réaliste.

Par ailleurs, sans forcément faire de lien direct avec le dérèglement climatique observé sur notre planète et les conséquences de l'utilisation du pétrole (effets de serre), nous devons nous orienter davantage vers les énergies renouvelables. Le bois énergie, l'hydroélectricité et l'énergie solaire développés sur notre territoire peuvent contribuer, à notre niveau, à limiter la pollution et les nuisances induites. Cette dimension doit être intégrée à chaque nouveau projet de construction, tant au niveau individuel qu'au niveau communal.

Refuser de prendre en compte l'équilibre naturel revient à refuser de prendre en compte la réalité. Tout surcoût financier s'intégrant dans cette logique est une économie pour l'avenir et une sécurité accrue pour tous.

Arrêtons de vouloir domestiquer la nature et pensons plutôt notre projet de vie sur l'harmonie et l'équilibre.

***Bernard Michon***



# L'Actualité municipale

## *A propos du transport scolaire*



Les routes du balcon ont été très durement touchées par les inondations du 22 août. Le transport scolaire desservant Pont-

Rajat - Les faures et utilisé par 14 collégiens ou lycéens, est pour le moment interrompu. Les travaux de voirie risquant de durer au moins 18 mois, le Conseil Général qui a la compétence du transport scolaire vient sur place la semaine prochaine afin de pouvoir mettre en place une solution durable pour rétablir le service le plus rapidement possible. Les familles concernées seront informées des décisions prises par le Conseil Général.

## *Information et communication*

L'information a été un réel problème pendant les jours suivant la crue. Comment prévenir les familles concernant par exemple le transport scolaire. Le seul moyen efficace est la chaîne téléphonique ou le courrier électronique.

Nous souhaitons avoir en mairie une adresse électronique ou un numéro de téléphone (avec répondeur en cas d'absence) d'une famille dans chaque hameau qui serait le relais avec les autres familles. Pour mettre en place cette chaîne qui sera revue avec votre accord en début de chaque année scolaire, contactez la mairie au 04 76 89 82 09 ou [mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com) en laissant vos coordonnées et en spécifiant si vous êtes concerné par le transport pour l'école de Revel, le collège ou les lycées.

*Hf*

## *Déchèterie*

Bricolage, jardinage, aménagement de la maison, nous avons tous, et de plus en plus, besoin de jeter et d'utiliser une déchèterie.

La déchèterie la plus proche étant aujourd'hui celle de Crolles, il faut reconnaître qu'avec 30 km A/R pour une poubelle de déchets de tonte, le bilan écologique n'est pas excellent.

Des démarches dans le passé ne nous avaient pas permis d'avoir accès à une déchèterie plus proche mais le passage de celle de Domène dans le giron de la Métro peut nous laisser espérer de pouvoir l'utiliser.

Une première approche nous a cependant montré que si nous voulons rester dans la même enveloppe budgétaire, nous ne pourrions plus bénéficier du service de ramassage des gros objets.



Il faut cependant rappeler que :

- \* De nombreux déchets **sont interdits** au gros objets : batteries de voiture, pneus, laine de verre, plaques de fibrociment (contenant de l'amiante et soumis à une réglementation spéciale), gravats (placo, moellons, ...), sanitaires, déchets de jardin, ferrailles de plus de 2 m de long, objets trop lourds pour être portés à deux personnes.
- \* Certains Revelois ne respectant pas cette interdiction, de nombreux déchets restent sur la rue après passage des gros objets et les services techniques de Revel sont obligés d'organiser une tournée spécifique pour la déchèterie.

Vous trouverez donc dans les pages de ce Revel Dialogue un formulaire de sondage vous permettant de donner votre avis sur le passage ou non à la déchèterie de Domène.

*Dm*

## Prix de l'eau

Notre réseau d'eau date des années 60 et s'étend sur environ 27 km. Il génère des coûts d'entretien très importants et augmentation constante : matières premières, frais de personnel, véhicules...

Ces dernières années, nous avons profité des travaux d'assainissement pour remplacer certaines conduites d'alimentation et d'évacuation. Les travaux sur le réseau sont subventionnés à 35% par le Conseil Général, il reste donc 65% de part communale.



L'étude des dépenses et des recettes menée lors de la préparation du budget communal a montré que le Budget de l'eau ne dégagait plus de capacité d'autofinancement. Ceci a conduit le Conseil Municipal à voter l'augmentation du prix de l'eau et de l'abonnement de 10% pour cette année, sachant que ces prix n'avaient pas bougé depuis 6 ans. A titre indicatif, une famille consommant 150m<sup>3</sup> d'eau par an verra sa facture annuelle augmenter de 25 euros. La taxe d'assainissement n'est pas touchée par cette augmentation car elle suffit au financement des frais de fonctionnement et d'entretien de la station d'épuration.

Malgré l'importance de l'effort demandé à tous les Revélois et dans la perspective des travaux à entreprendre les prochaines années, cette hausse risque de ne pas être suffisante et une nouvelle augmentation du prix est probablement à envisager pour l'année prochaine.

LL

## Elagage

Comme chaque année les haies et arbres bordant les routes ont poussé, l'hiver sera bientôt là et malgré les nombreuses relances amicales des services techniques, l'élagage n'a pas encore été réalisé.

N'attendez pas le dernier moment pour faire le travail si vous voulez que le déneigement soit fait correctement, la sécurité de tous en dépend.

## Affouage 2005

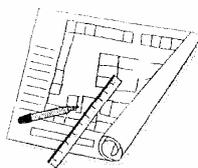
10 lots vont être attribués lors de la réunion du jeudi 13 octobre 18 H 00 en mairie. Inscription au secrétariat de la mairie.

Nous vous rappelons que chaque lot fait environ 10 m<sup>3</sup>, que ce bois est destiné au chauffage des affouagistes et ne peut donc en aucun cas être vendu. Le lieu de la coupe retenue cette année est en parcelle 27 (au bout de la route forestière des Fraches). L'utilisation d'un tracteur et d'un treuil semble indispensable.

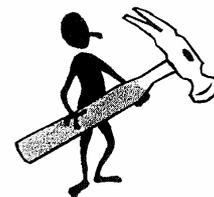
dg

## ENTREPRISE PEYRAUD

Maçonnerie - Charpente - Couverture  
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL



Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98

## **Relevé des compteurs d'eau**

Nous avons constaté cette année en relevant les compteurs d'eau qu'un nombre important de regards étaient inaccessibles à cause de la végétation envahissante, de matériaux divers stockés dessus ou dedans (bois sacs de ciment...).

L'entretien du regard est à la charge de l'abonné, merci de nettoyer les abords et le regard afin d'assurer un accès facile en permanence aux services municipaux, cela pourrait vous servir pour couper l'eau en cas de fuite.

En cas d'impossibilité à effectuer le relevé une estimation sera faite sur la base de l'année précédente, mais pour l'an prochain nous serions obligés de vous fixer un rendez-vous pour accéder au compteur ; cette prestation sera payante en plus de votre facture habituelle. Merci de votre compréhension.

## **Bilan du mouvement de terrain de 95 sur le hameau du Mont**

Début 1995, un important glissement de terrain dans la combe du Mont a menacé plusieurs habitations et la route communale. Des travaux de drainage et de correction torrentielle ont été réalisés pour stabiliser le terrain et des suivis topographiques bi-annuels ont été mis en place. Ils sont réalisés par le RTM et financés par le Conseil Général.

En 2004 un seul relevé a été effectué qui n'a pas mis en évidence de mouvement significatif pouvant menacer les habitations. Seuls

quelques phénomènes d'instabilité très locale ont été mis en évidence lors des différents suivis réalisés depuis 1998.

Les relevés doivent continuer à être réalisés régulièrement pour mieux appréhender les phénomènes d'instabilité et suivre l'évolution dans le temps des mouvements de terrain. (Possibilité de consulter le rapport 2004 du RTM à la Mairie).

LL

## **Rentrée 2005-2006 à l'école**

Tous les travaux (réfection des sols, murs, agrandissement) ont été terminés dans les temps. Ambiance emménagement dans les cartons pour la pré-rentée qui a été quand même assez agitée mais tout a été en place en temps et en heure avec un grand merci au service technique et en particulier à Roger qui a été très présent.

Huit classes, 3 sections en maternelle et 5 en élémentaire. L'école de Revel est au complet, 123 élèves en élémentaire et 72 en maternelle. L'équipe enseignante en élémentaire s'est étoffée autour de Mmes Gros, directrice, Sandra Michallat et Elisabeth Ranbaud avec l'arrivée de Mmes Sonia Faure, Lucie Cagnon, Céline Jacquier et Melle Helay.

En maternelle, M. Stéphane Jacquier, directeur, Mmes Michelle Lacocque et Agnès Féjot-Maquet accueillent Melle Ingrid Sgarra au sein de leur équipe.

Nous souhaitons à tous une année scolaire agréable et riche d'intérêts.



**POISSONNERIE  
LE PETIT  
BATEAU**

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble  
Tél. et Fax 04 76 21 61 82  
Portable 06 08 34 94 04

sur vos marchés



# Comptes rendus des conseils municipaux

## *Conseil du 11 avril 2005*

**Présents :** Solange Billard ; Hélène Fanet ; Dominique Gavillon ; Sylvaine Ladakis ; Laurence Leroux ; Dominique Maillat ; Bernard Michon ; Roger Secondino ; Philippe Vincent

**Absents** Cindy Girona ; Jean Pierre Lombard

**Procuration** Gérard Hostache à Dominique Maillat

Secrétaire de séance Hélène Fanet

### **Transaction avec la société TERALP**

Après rappel des termes du litige en cours depuis 1989 entre la commune de Revel et la société Teralp, et en contre partie d'un désistement de ladite société devant le Tribunal Administratif, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer un protocole d'accord visant à verser la somme de 20.000 € à la société Teralp, mettant fin au litige qui oppose les deux parties et établi en application des dispositions des articles 2044 et 2058 du Code Civil.

### **Pour rappel, exposé du litige :**

La société TERALP s'est engagée par promesse de vente du 7 juillet 1988 à acheter une surface de 4000 m<sup>2</sup> à un propriétaire révolois au prix de 385000 francs sur une parcelle d'une superficie de 5692 m<sup>2</sup>. Le surplus de la parcelle de 1625 m<sup>2</sup> étant inconstructible.

A l'occasion d'un arpentage que TERALP a fait effectuer, il s'est avéré que la parcelle restante était de 1925 m<sup>2</sup> et non 1625 m<sup>2</sup>, ce qui pouvait la rendre constructible et en augmenter la valeur en conséquence. Elle a alors proposé au propriétaire de payer une somme complémentaire de 5000 francs pour le 3<sup>ème</sup> lot. La déclaration d'intention faisait alors apparaître un prix de 5 000 francs.

La commune de Revel souhaitant préempter, TERALP a prévalu qu'il s'agissait d'une erreur du notaire et pour le prouver, a argué qu'elle avait passé un compromis de vente le 10 juillet 1990 avec un acquéreur, pour la somme de 185000 francs (sans versement d'acompte !).

La commune a maintenu sa préemption pour une somme de 5000 francs et a décidé d'attaquer par le biais du TGI

1er jugement en 1994 : Le tribunal de Grande Instance condamne la commune de Revel à payer 5000 francs à TERALP + dépens.

2ème jugement en 1996 : La cour d'Appel infirme le jugement et condamne TERALP à payer 10000 francs + dépens.

3ème jugement en 1998 : La cour de Cassation rejette le pourvoi de TERALP et la condamne à payer 9000 francs .

La commune de Revel fait le nécessaire et devient propriétaire de la parcelle.

4ème jugement en 1999 : Le Tribunal Administratif annule la délibération concernant la préemption et Revel doit engager une procédure de nullité de la vente ou payer 500 F/ jour + 4000 F

5ème jugement en 2002 : La cour d'appel rejette la requête de la commune de Revel et la condamne à payer 1000 € mais ne mentionne pas à nouveau l'astreinte.

La Commune, ayant à partir de cette date, des difficultés sérieuses avec son conseil avocat, a adressé un courrier au Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Grenoble le 18 juillet 2003, auquel il lui a été répondu le 9 septembre 2003.

Le 21 octobre 2004, la Commune n'ayant pas, en accord avec son avocat, entrepris les démarches utiles à la rétrocession de la parcelle litigieuse, la société TERALP réclamait près de 150000 euros correspondant à l'astreinte depuis le jugement de 1999. La commune a immédiatement fait le nécessaire par délibération du 16 novembre 2004.

En cours de procédure, les parties se sont rapprochées et ont convenu des modalités de ladite rétrocession.

Compte tenu des éléments particuliers de ce litige, et de la régularisation en cours de la rétrocession de la parcelle litigieuse, la Commune a proposé d'en terminer par le règlement d'une indemnité globale, forfaitaire et définitive de 20.000 € en contre partie du

désistement d'instance de la Société TERALP (au lieu des 150000 € demandés). Cette proposition a été acceptée par la Société TERALP qui a régularisé un mémoire de désistement devant le Tribunal le 5 avril 2005.

La commune étudie actuellement l'opportunité de se retourner contre son avocat de l'époque.

### **Conseil du 12 mai 2005**

**Présents :** Solange BILLARD ; Hélène FANET ; Dominique GAVILLON ; Gérard HOSTACHE ; Laurence LEROUX ; Bernard MICHON ; Roger SECONDINO ; Philippe VINCENT

**Absents :** Cindy GIRONA ; Dominique MAILLET

**Procurations :** Sylvaine LADAKIS à Roger SECONDINO ; Jean Pierre LOMBARD à Bernard MICHON

Secrétaire de séance : Roger SECONDINO

#### **Aide du conseil général de l'isère pour travaux sylvicoles**

Le conseil municipal demande à l'unanimité l'aide du conseil général pour un montant de 1456 €, les travaux bénéficiant d'une aide de la région Rhône Alpes et l'autofinancement communal s'élevant à 3312.64 €

#### **Destination des coupes de bois - exercice 2005**

Le conseil municipal demande à l'unanimité à l'ONF de bien vouloir procéder au martelage des coupes réglées (parcelles 1, 34, 29 partie) et des coupes non réglées pour l'affouage (27 partie, 30 partie).

#### **Affouage 2005**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement d'affouage 2005 et désigne les trois garants solidaires.

#### **Mise à disposition d'une grange à la CCBB**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre à disposition de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne la grange située sur l'Espace Guimet en vue d'y installer son siège après réhabilitation complète par celle-ci, et ce, à titre gratuit.

#### **Délibération budgétaire modificative n° 3**

Le conseil municipal vote à l'unanimité la délibération budgétaire modificative n°3 suivante :

Compte 668 (dépenses) 90 €

Compte 7381 (recettes) 90 €

#### **Prolongation d'un an du contrat temps libres avec la caf**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prolonger d'un an le contrat temps libres passé avec la Caisse d'Allocations Familiales, et ce en attente d'une signature d'un contrat temps libres intercommunal prévu en 2006.

### **Conseil du 14 juin 2005**

**Présents :** BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; LEROUX Laurence ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

**Absents :** GIRONA Cindy

**Procuration :** Jean Pierre LOMBARD à Bernard MICHON

Secrétaire de séance : Laurence LEROUX

#### **Programme RTM 2005 : travaux de protection contre des chutes de pierres au Chenevas**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le dossier technique de travaux élaboré par le RTM, sollicite les subventions Etat, Région ou Département 2005 et adopte le financement (Travaux 39.000 HT – Subvention 19.500 – Part communale : 19.500 HT)

#### **Prix de l'eau et de l'abonnement**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 10 % le prix de l'eau (1,10 € le m3) et de 10 % l'abonnement (64,55 €), ceci en raison de l'augmentation des coûts d'entretien des réseaux et la capacité d'investissement très réduite.

#### **Mise à disposition de sentiers à la communauté de communes du balcon de belledonne.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner son accord pour la mise à disposition des sentiers : de Pré-Raymond à Freydières pour 1500 m, de Pont Rajat aux Granges de Freydières pour 6800 m.

#### **Autorisation d'adhésion au SMDEA des communes de Engins, La Motte St Martin et Nantes en Rattier**

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité sur les adhésions des communes de Engins, La motte St Martin, Nantes en Rattier.

Séance levée à 9h30



# Dossier spécial crue du Doménon

*La crue du Doménon est une page de l'histoire de Revel. Ce dossier spécial est dédié à toutes les personnes touchées par cette catastrophe naturelle ainsi qu'à ceux qui se sont dépensés sans compter pour en limiter l'impact.*

## *Chronique des événements*

Lundi 22 août, 6 heures 30 : coupure de courant à Revel, la centrale de Pont Rajat est inondée. A 10 heures 30, Odile Levrat contacte les services techniques pour demander l'enlèvement des bois stockés près du pont. A 12 heures, les services techniques interviennent aux Eaux avec le tractopelle, intervention vaine en raison de la force de l'eau.

Le Maire, mis au courant, se rend à 14 H 00 à Pont Rajat où Xavier Bœuf et Alain Guimet interviennent déjà avec leurs tracteur et pelle mécanique. Plusieurs parties du chemin sont emportées et les canalisations de Domène et de la Dhuy sont à nu et menacent de céder. Le Syndicat de la Dhuy fait rapidement monter un engin pour protéger la canalisation.

Dans le secteur des Eaux, tout le monde est impuissant devant l'ampleur de la crue et la maison de la famille Laho risque de s'effondrer, déchaussée au niveau des fondations. A 18 H 00, le Doménon ayant débordé sur la partie basse des Eaux, il faut procéder aux évacuations avec l'aide de la gendarmerie de Domène et de la Police Municipale de Saint Martin d'Uriage. Toutes les maisons du secteur soit 6 foyers, sont évacuées, de même que 5 foyers au Cornet.

La collaboration avec Saint Martin d'Uriage et l'ensemble de services de gendarmerie, des pompiers, de la préfecture, de la police municipale permet la mise en place d'une cellule de crise opérationnelle. Les riverains, très compréhensifs ont agi dans le calme. Personne n'avait d'informations sur la véritable raison du phénomène car la pluie sur Revel était fine et peu importante. A 18 heures, le phénomène semblait terminé et les évacuations étaient une mesure de précaution.

A 20 heures, Odile Levrat contacte le Maire car le Doménon est encore plus gros. Le pont situé au-dessus de la Centrale est obstrué par des

embâcles, le torrent sort de son lit et envahit la partie basse du chemin, la route et la centrale. Des quantités très importantes de matériaux arbres, pierres, terre..., envahissent tout l'espace. Les Services Techniques tentent quelques travaux de protection avec le tracto de la commune, mais vu l'ampleur de la crue, ils renoncent afin d'éviter de mettre la vie des personnes en péril. Au niveau de la centrale, une tranchée transversale est creusée afin de renvoyer l'eau dans une zone moins dangereuse pour les 4 maisons situées en aval. Le Pont Rajat est alors envahi par les eaux et la route coupée par la Gendarmerie.

La crue se poursuit et la Police Municipale de Saint Martin d'Uriage surveille toute la nuit au niveau du pont des Eaux.

Le 23 août, les services techniques de la mairie constatent les dégâts en présence du RTM (Restauration des Terrains de Montagne). Ces estimations permettent de rapidement définir un plan d'urgence de travaux qui commencent immédiatement. Le Département de son côté a permis le rétablissement de la circulation sur le pont des Eaux.

Les services techniques mettent tout en œuvre pour régler les problèmes au plus vite : l'eau est rétablie le jour même, avec une canalisation aérienne provisoire. Des travaux sont réalisés pour désenclaver les habitants et protéger les habitations d'une nouvelle crue.



## Bilan des dégâts

### Secteur Pont Rajat

- Chemin de la Dhuy emporté sur plusieurs centaines de mètres
- Canalisations de la Dhuy et de Domène à nu et menaçant de rompre
- Pont situé au-dessus de la centrale obstrué et recouvert.
- La centrale envahie de boue sur plus de 1,5 m et terrain environnant recouvert de matériaux.
- Le pont de la départementale emporté et la route coupée et fermée pour plusieurs mois.



### Secteur du Cornet

- En partie haute, le pont privé complètement affaissé et route emportée sur 20 mètres.
- Plateforme de retournement du SICIOMG emportée
- Dépendances d'une maison affouillées et menace d'effondrement du bâtiment.
- Mur de soutènement d'un terrain tombé.
- Affouillement important sur la route communale avec menace d'effondrement. Poteau EDF menaçant de tomber.



### Secteur des Eaux

- Pont endommagé.
- Route emportée sur 120 mètres en 3 points en aval du pont ainsi que la moitié d'un champ.
- L'ensemble des berges détruites et fragilisée.
- Maison de la famille Laho rendue inhabitable par l'effondrement complet d'un pan de mur et menaçant aujourd'hui de s'écrouler.
- 12 foyers isolés pendant 2 jours.
- Arrachement des canalisations d'eau et d'électricité.

## Le plan des travaux d'urgence

Ce plan a donné la priorité à la protection des zones habitées et au rétablissement des voies de circulation.

### Secteur des Eaux et Cornet :

- Protection des habitations
- Nettoyage du lit du ruisseau et récupération des matériaux afin de conforter les berges.
- Confortement et rétablissement de toutes les voiries.

### Secteur de Pont Rajat :

- Rétablissement du Doménon dans son lit, curage du lit et dégagement du pont.
- Un passage provisoire sur le doménon sera prochainement mis en place. Le pont définitif ne sera pas mis en service avant 18 mois.

Trois pelles mécaniques ont travaillé aux Eaux, Cornet et Pont Rajat, pendant plusieurs jours. Le 3 sept, la majorité des riverains était désenclavée et la plus grosse partie des rives stabilisées. La suite des travaux d'urgence devrait durer jusqu'à fin septembre.

## *Au niveau administratif*

L'ensemble des collectivités a été très présent durant toute cette période pour venir constater les dégâts, nous accompagner et nous soutenir dans toutes les démarches à effectuer. Une grande réunion s'est tenue en Préfecture le 25 août. La mobilisation de chacun a permis une rapidité exceptionnelle pour la réalisation du dossier Catastrophe Naturelle. La commission interministérielle s'est tenue le 22 septembre, soit un délai d'un mois au lieu des 2 mois habituels pour ce type de dossier, elle a rendu un avis favorable. Ceci permettra aux personnes sinistrées d'être indemnisées par leurs assurances (seuls les biens assurables sont indemnisés).

**Le Doménon sort de son lit, il emprunte la route puis passe au travers d'un champ qu'il va petit à petit emporter. La pelleteuse viendra redessiner la berge, ne laissant qu'un champ de cailloux**



## *Quelques précisions sur le phénomène*

Durant 2 jours (dimanche 21 et lundi 22 août), des précipitations abondantes ont touché les Alpes du Nord. On relève en altitude des valeurs plus élevées qu'en vallée où les précipitations restent moindres : il est ainsi tombé en 2 jours :

- 36.4 mm au Versoud,
- 65.7 mm à Revel,
- 163.6 mm à Chamrousse,
- 287.2mm au refuge de la Pra (2100m).

Un effet « orographique » a provoqué des précipitations beaucoup plus importantes en altitude. Rien d'exceptionnel en plaine et même à Revel, mais les dégâts ont été dus à ce qui est tombé en altitude.

Ces précipitations présentent un temps de retour « vingtennal » sur certaines zones. Elles se sont traduites par des crues qui sont de l'ordre de la décennale à l'aval des bassins versants (Domène, Villard-Bonnot).

D'après le RTM, ces inondations sont un phénomène rare mais non exceptionnel. L'ampleur des dégâts est due non seulement aux précipitations importantes mais également au problème de vétusté et au calibrage des ouvrages liés au torrent (digues, buses de franchissements des villages, pont...). Il a été noté que les travaux d'entretien et de nettoyage des berges (exécutés depuis plusieurs années par la CCBB) sur le Doménon ont permis de limiter considérablement les embâcles et les transports de bois par rapport à d'autres ruisseaux de belledonne.

Pour la petite histoire, d'autres pluies torrentielle ont été observées sur le Doménon en 1783, le 7 juin 1955 et en 1968.



## *Coûts et Financement des travaux*

L'ensemble des travaux est estimé à 300 000 € dont 150 000 pour les zones habitées. Les travaux réalisés en urgence et engagés par la mairie seront remboursés à 100% sauf pour la TVA où quelques zones d'ombre subsistent. Quoi qu'il en soit, les remboursements ne seront pas immédiats (Il semble que la ville de Nîmes n'a pas encore été remboursée 3 ans après pour les travaux effectués suite aux inondations) et l'impact sur la trésorerie de la commune se fera durement sentir.

Le Conseil Général s'est engagé à financer les travaux à la même hauteur que l'Etat.



## *...et chez nos voisins*

Sur le balcon, les principaux cours d'eau concernés sont le Breda (Allevard), le Vorz et le Lancey (Villard-Bonnot). De nombreuses routes et ouvrages d'art sont endommagés.

A Villard Bonnot, le Lancey n'a pu franchir le village dans le tronçon où il est couvert compte tenu des transports. Il a donc débordé et traversé le village en surface causant de très importants dégâts, notamment à la papeterie envahie de terre et de gravats.

A Domène la situation était également critique avec plus de 30 maisons et 3 immeubles noyés sous les eaux. Le dépôt des alluvions comblait le Doménon qui débordait pour gagner les maisons vers le milieu de la nuit. En une heure, l'eau arrivait aux genoux dans les habitations les plus touchées pour atteindre 1,5 mètre vers 7H00 du matin et ne commencer à redescendre qu'à partir de 13H00. Plusieurs maisons seront rasées avec d'importants travaux pour les autres.

## *Et la centrale de Pont Rajat...*

« Mon père a acheté cette maison et la centrale en 1987. Il est déjà propriétaire d'une centrale hydroélectrique dans le Trièves. J'y habite depuis 1990. Je n'ai jamais connu de gros dégâts des eaux. Il y a 3 ans, une petite inondation a entraîné un arrêt de la Centrale pendant plusieurs jours.



Les inondations ont débuté dans la nuit de dimanche à lundi. J'ai levé toutes les vannes et mis la centrale sur arrêt car il y avait beaucoup d'eau. J'ai appelé la Centrale des Eaux pour qu'ils lèvent aussi leurs vannes. Ils ne sont pas parvenus à les ouvrir. Vers 2 heures du matin, je suis allée dormir. Vers 2 heures 30 une première vague a emporté la prise d'eau (à une ½ heure près je me trouvais sur sa trajectoire). A 6 heures, j'ai eu un choc en me levant. Il y avait 30 centimètres d'eau dans la centrale. J'ai ramassé tout ce qui flottait. Le transformateur (20 000 Volts) a lâché, et il y a eu une coupure d'électricité sur Revel. L'eau est montée toute la journée. La gendarmerie est venue nous évacuer vers 16 heures 30. Je suis partie en emportant le strict minimum. A 19 heures 30, impossible d'entrer dans la maison encerclée par les eaux. Il y avait 2 mètres d'eau entre ma maison et mon garage. J'ai prié pour que ma

maison tienne le coup. Avec mon voisin, Monsieur Boujeard, nous avons appelé Christian Bœuf pour creuser en haut du jardin avec le tractopelle. Selon les voisins qui sont restés dormir cette nuit là, le plus fort de la crue a été au milieu de la nuit de mardi vers 3 heures.

J'ai été hébergée par la famille Gauche et je revenais tous les jours pour déblayer un peu. Les experts des assurances sont venus le mardi et nous avons pu commencer le nettoyage le mercredi avec l'aide des pompiers. Le nettoyage s'est fait à la pelle, à la main avec l'aide de ma famille et des amis dont Christian, Patrick Gauche et Jean-Pierre Gomez. Nous avons sorti 150 mètres cubes de boue et de sable. Devant la centrale il y a eu 2 à 3 mètres de cailloux.

L'électricité a été remise ici début septembre et j'ai pu réintégrer ma maison après la rentrée des classes.

Les derniers experts sont passés lundi 12 septembre, et maintenant ce qui va se passer n'est plus de mon ressort. Il faut refaire la prise d'eau, nettoyer, changer les automates et assécher le bâtiment.

Le RTM va étudier les installations pour que les dégâts liés à de futurs problèmes soient plus limités.

Maintenant, je suis au chômage pour au moins 6 mois pour le mi-temps que j'effectuais à la Centrale. J'ai eu plus de stress que de peur, j'avais quand même beaucoup de mal à réaliser l'ampleur et la réalité de ce qui se passait. J'étais surtout soulagée que mes enfants ne soient pas avec moi ce jour là.

Si le lendemain de la crue on m'avait proposé de déménager, je n'aurais pas hésité. Mais à présent, j'ai repris pied dans ma maison. Je suis un peu plus inquiète quand il pleut et j'appréhende le prochain orage mais je me plais ici. J'ai fait un cauchemar hier pour la première fois : mon frère était emporté par la crue ».

**Odile Levrat,**



# Service Animation Jeunes

## Rétro-Viseur sur les activités des vacances de juillet

### Centre de Loisirs *Scoubidou* (6-12 ans)

Cette année, 53 enfants ont participé aux activités du centre de loisirs du 4 au 22 juillet. La fréquentation du centre est restée stable par rapport à l'été dernier. Les activités spécifiques du matin (roller, tir à l'arc...) ont comme d'habitude beaucoup plu aux enfants.



Cette année, l'équipe d'animation avait proposé 3 semaines à thème (« Et si on inventait une histoire », « Montagne et Nature » et « Olympiades »), avec des activités et des sorties proposées en lien avec ces thèmes.

Cela a très bien fonctionné les deux premières semaines, mais le nombre d'inscrits sur la 3<sup>ème</sup> était insuffisant pour rester dans l'esprit Olympiade, d'autres animations ont donc été proposées, et ont été très bien accueillies par les enfants.

### Activités Ados (11-17 ans)

#### Sorties et stage, du 18 au 22 juillet

Le trop faible nombre d'inscrits n'a pas permis le maintien du stage tir à l'arc, ni de la plupart des sorties loisirs proposées.

Seule la sortie journée à Walibi a eu lieu, avec 12 jeunes âgés de 11 à 14 ans.

#### Camp à Embrun, du 2 au 9 juillet (11-15 ans) *Activités nautiques*

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, un camp intercommunal entre Revel, Chamrousse et St Ismier a été organisé cet été. Ce camp a réuni une vingtaine de jeunes en tout, au camping municipal d'Embrun (La Clapière), situé au bord du plan d'eau d'Embrun (annexe du lac de Serre-Ponçon).

Mis à part quelques péripéties inattendues en début de séjour, dues aux intempéries, le camp s'est très bien déroulé, dans une très bonne ambiance.



Voici les commentaires des jeunes revélois, petits mots recueillis dans le bus pendant le trajet de retour : 2 0 0 5

« Rien à dire, c'était de la balle... »

« Ça pète, c'était cool, la planche à voile, les veillées, le rafting, le flyfish, le mini-golf, la nourriture et bien sûr les animateurs... »

« Tout était bien sauf que ça n'a pas duré longtemps, les monos étaient trop sympa »

N 6 9 0 0 1 0

0 0 1 0 5

« Pour mon premier stage, c'était génial, les activités, les animateurs, mais on a eu des petits problèmes de météo... »

« Le camp était bien et il y avait une bonne ambiance.. »

« Tout était bien, les monos, les activités, etc... On s'est éclaté »



**Rendez-vous l'été prochain !**

## **Année 2005 - 2006**

### **Le programme des 6-12 ans : le centre de loisirs *Scoubidou***

Le centre de loisirs "Scoubidou" accueillera les enfants âgés de 6 à 12 ans (CP-6<sup>ème</sup>) de 8h à 18h pendant les vacances de la Toussaint, de Pâques, et au mois de juillet.

Les enfants seront encadrés par des animateurs diplômés BAFA, qui leur proposeront des activités variées de créations manuelles, jeux de plein air, activités sportives...

Des activités régulières hebdomadaires encadrées par des intervenants spécialisés sont en général proposées le matin (tir à l'arc, roller, atelier bois...) Une sortie loisir est proposée chaque semaine.

Le centre de loisirs ouvrira pendant les vacances de la Toussaint du 24 au 28 octobre, les inscriptions auront lieu début octobre (les infos seront distribuées à l'école de Revel, et disponibles en mairie).

### **Le programme des 11-17 ans (collégiens - lycéens)**

#### **Le ski-surf du samedi après-midi**

*Tarif non défini*

10 sorties de janvier à mars à Chamrousse  
Inscriptions fin novembre

▲ Pour les 14 ans et +, comme les années précédentes, sorties en autonomie

▲ Pour les collégiens jusqu'à 14 ans, sorties encadrées par des animateurs et/ou parents bénévoles (ROC)

#### **Séjours et camps**

Comme chaque année, des séjours et camps seront organisés : Séjour de ski 11-17 ans pendant les vacances de février ; Camp multi-activités 11-14 ans début juillet ; Camp à définir par un projet avec les 14-17 ans

#### **Foyer, activités et sorties**

Des stages pendant les vacances, des sorties pendant les vacances mais aussi hors vacances (mercredi, vendredi ou samedi soir), accès à la Grange Freydané certains mercredis après-midi... Vous aurez les détails dans chaque « bulletin des jeunes ».

Un programme ("Le bulletin des jeunes") sera envoyé régulièrement durant l'année scolaire 2005-2006 directement aux jeunes nés de 1994 à 1988. Ceux qui ne le reçoivent pas (notamment les jeunes nés en 1994) peuvent se faire connaître en mairie au service animation afin de recevoir les prochains.

#### **La danse Hip Hop**

L'activité lancée l'année dernière a très bien fonctionné, et est reprise cette année par l'association revéloise AFR, bonne route aux *smurfers* !

*Renseignements auprès de Line au Service Animation, au 04.76.89.86.00*

Mail : [lbarrangeranimation@free.fr](mailto:lbarrangeranimation@free.fr)

Site web : <http://membres.lycos.fr/sajrevel>

## **Coup de Pouce Sympa Pour Projet Sympa**

Les jeunes revélois âgés de 16 à 20 ans peuvent demander une aide à la mairie de Revel pour un projet de départ autonome en vacances (accompagnement du projet et/ou aide financière).

Cet été, 3 jeunes de Revel de 17 ans ont bénéficié de cette aide, l'un pour partir avec des amis en Ardèche, les deux autres à Valras à la mer.

Voici ci-dessous leurs petits témoignages :

« Nous sommes partis près d'une semaine en camping en Ardèche, par le train, où nous avons passé de très bonnes vacances en faisant par exemple la descente de l'Ardèche en canoë. Nous étions un groupe de 4 amis, dont moi, seul revélois, qui ai bénéficié de l'aide proposée par la commune. »

**Matthieu**



« Début juillet, nous avons passé 2 semaines à Valras plage, où nous nous sommes éclatés avec 3 autres potes. Pendant ce séjour, nous allions souvent à la plage et nous étions dans un camping où il y avait de nombreuses animations, donc nous nous sommes bien amusés.

Nous avons dû gérer notre budget en tenant compte de la somme prévue pour la nourriture et celle prévue pour les activités. Comme nous n'avions pas de voiture, et pour limiter les dépenses, nous marchions 1h30 pour aller faire nos courses à LIDL. De plus, nous avons déjà fait des provisions avant de partir, donc nous nous en sommes bien sortis.

Grâce à l'aide de la mairie et du coup de pouce, nous avons pu faire plus de sorties, comme aller à un spectacle de cascadeurs.

Nos premières vacances en autonomie ont été une réussite. »

**Kévin et Thomas**

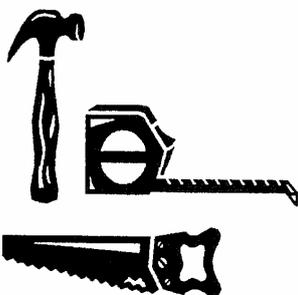


Renseignements auprès de Line au Service Animation, au 04.76.89.86.00

Mail : [lbarrangeranimation@free.fr](mailto:lbarrangeranimation@free.fr)

Site web : <http://membres.lycos.fr/sajrevel>

## **MENUISERIE - AGENCEMENT**



**Jean Paul REVOL**

La Tour  
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

# Vie Associative

## ROC

### Gym douce

Offrons à notre corps la joie de se mouvoir avec force, souplesse et légèreté.

En toute convivialité, venez découvrir la Gym douce avec Liliane Chabaud à la grange Freydane.

Tenue : Chaussons gym ou pieds nus, pantalon souple, tapis gym (si possible).

Contact ROC et renseignements : Liliane Chabaud Tél: 04.76.89.81.17

### Retour sur la course VTT de Revel

Le 14 juin dernier se déroulait à Freydière la 6<sup>ème</sup> manche du «Trophée Régional des Jeunes Vététistes». Au programme de la manche revéloise, un cross country le matin et une descente l'après midi sur la toute nouvelle piste de Freydières.

Le soleil était au rendez-vous et le succès de la manifestation total avec un record de participation de 170 coureurs, tous ravis par la beauté du site et la qualité de l'organisation. Il faut dire que l'équipe s'était dépensée sans compter pour tracer et équiper la toute nouvelle piste de descente avec près de 100 matelas mousse et autres filets de protection. Tout était prévu comme dans les grandes épreuves internationales avec PC course, secouristes, contrôleurs équipés de radios tout au long de la piste et chronométrage électronique.



### Merci à nos sponsors



Prêt d'une pelleuse



Fourniture des matelas de protection



Comatelec

Fourniture des trophées

A l'arrivée au bord du lac, réconfort pour les coureurs et les accompagnateurs avec les traditionnelles merguez, les crêpes et, petite touche personnelle, vente de fromages de chèvre et huile de noix produits à Revel.

Coté résultats, le ROC, s'est une fois encore distingué avec notamment les premières places au classement général de Maxime Ciriego en Poussin, de Théo Sionnet en Pupille et la deuxième place de Hugo Maillet en Minime. Au classement de la descente il ne faut pas non plus oublier le tir groupé des frères Esmenjaud de Domène avec respectivement le meilleur temps d'Eric en Benjamin et le deuxième de Luc en cadet.

Le TRJV c'est aussi :

- \* 2 mois de préparation intensive
- \* 48 bénévoles le jour de la course
- \* 12 contrôleurs sur la piste de descente équipés de Talkies
- \* 600 boissons consommées
- \* Plus de 400 crêpes
- \* Plus de 150 merguez

### Résultats VTT 2005

Troisième année de compétition pour le ROC VTT. La motivation ne fléchit pas et les résultats suivent :

- En descente, on commence à « envoyer du gros » dans les familles Zanone et Esmenjaud avec notamment les sélections de Luc et Thomas au niveau national.
- En trial, il faut saluer la victoire de Benjamin Durville en coupe de France et

sa participation avec William Pierre aux jeux mondiaux de la jeunesse.

- Dans les épreuves combinées (TRJV et TNJV) : Hugo Maillet et Luc Esmenjaud se qualifient pour le niveau national où ils font 4<sup>ème</sup> par équipe.

## AG du ROC du 25 novembre et trophées des champions

Il y aura plein de bonnes raisons pour se rendre à la grange Freydanne le vendredi 25 novembre à 20h30 :

- Se rappeler des bons moments de l'année écoulée et en faire le bilan.
- Exprimer ses désirs faire des propositions pour l'année à venir.
- Elire le bureau et pourquoi pas franchir le pas de l'investissement dans le monde associatif
- Partager un verre et les douceurs qui vont avec.
- Regarder les films et photos des meilleurs souvenirs sportifs de l'année. **Amenez vos meilleurs photos.**
- Admirez la tête de nos champions qui recevront un trophée en reconnaissance de efforts et de leur réussite (1)

**Rendez vous donc le vendredi 25 nov  
20h30 - Grange Freydane**

(1) : Tous les jeunes Revélois (**du ROC ou non**) s'étant illustrés sur les podiums régionaux ou ayant participé à des compétitions nationales ou internationales sont invités à se faire connaître auprès de Jacques Blanchet au 04 76 89 84 03.

## Street Hockey

Après le succès du stage de cet été, où une vingtaine d'enfants encadrés par Hélène Jean on pu découvrir l'activité ou se perfectionner, le ROC propose de relancer l'activité. Cours prévus les mercredis après midi pour enfants de 6 à 12 ans, pendant les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre, sur parking de l'Oursière. Cours de 1 h 30 environ. Minimum 10 inscrits. Renseignement Jacques Blanchet

## KARATE

### Informations aux pratiquants et aux parents

Les cours ont redémarré le mardi 13 septembre pour les plus jeunes et le mercredi 14 pour les plus âgés. Les horaires et durées

des cours des mardi, mercredi et vendredi ne sont pas modifiés par rapport à l'année passée.

Un seul changement : Le cours du jeudi qui a lieu toutes les 2 semaines sera consacré à la préparation à la compétition Kata pour les plus hauts gradés. Ils pourront apprendre et perfectionner les Katas supérieurs dont la connaissance est indispensable pour avoir la moindre chance de faire un résultat à ce niveau.

Un Calendrier des cours sera affiché dans la salle de l'Oursière. Nous prions les pratiquants, mais aussi les parents, de le consulter régulièrement afin de connaître les éventuelles modifications. Un calendrier des stages, compétitions et manifestations sera également affiché et distribué à chacun. Là aussi regardez le régulièrement pour connaître les dates et prévoir les disponibilités.



Nous avons également bon espoir de disposer dans l'année d'un site internet avec informations diverses, calendrier, articles et photos sur les compétitions et les manifestations et ..., peut-être même, forum de discussion.

### Important 1

Du fait d'une intervention chirurgicale, Patrick Obled ne pourra pas assurer de cours du mardi 11 octobre au vendredi 4 novembre. Durant cette période il n'y aura pas de cours pour les enfants les mardi 11, 18 et 25 octobre. Les cours du mercredi seront assurés normalement. Les cours du vendredi seront assurés 1 semaine sur 2. Consulter le calendrier dans la salle de l'Oursière pour connaître les dates exactes des cours maintenus.

### Important 2

Cette année nous demandons que tous les pratiquants nous remettent un certificat médical (papier) de « non contre-indication à la pratique des Arts Martiaux et en particulier du Karaté » en plus, pour ceux qui en ont un passeport sportif FFKAMA, de l'avis médical rempli par le médecin en face du timbre de licence de l'année. Ceci est indispensable pour des questions d'assurance et de responsabilité.

Nous souhaitons à tous les pratiquants une très bonne année sportive pleine d'enthousiasme, d'émotion et de réussite.

**Jean-Marc Belleville,  
Patrick et Gauthier Obled**

## Tableau récapitulatif des activités ROC 2005 - 2006

| Activités       | Age                           | Lieu de pratique                                       | Contact roc          | tarif                      | Horaire  | Remarques   |
|-----------------|-------------------------------|--|----------------------|----------------------------|--|---|
| <b>Lundi</b>    |                               |  |                      |                            |  |   |
| Gym douce       | Adultes H et F                | Grange Freydane  | Liliane CHABAUD      | 45 euros / an              | 18h00 - 19h00  | 10 personnes minimum  |
| <b>Mardi</b>    |                               |  |                      |                            |  |   |
| Karate          | 7 - 9 ans                     | Salle de l'Oursière                                    | Jean-Marc BELLEVILLE | 30 euros / an              | 18h00 – 19h00  | Licence obligatoire 29€   |
| Gym stretching  | 15 ans +                      | Salle de l'Oursière                                    | Magali CHAUPUIS      | 45 euros / an              | 19h00 – 20h00  | cours mixte !   |
| Gym stretching  | 15 ans +                      | Salle de l'Oursière                                    | Magali CHAUPUIS      | 45 euros / an              | 20h00 - 21h00  | cours mixte !   |
| <b>Mercredi</b> |                               |  |                      |                            |  |   |
| Vtt             | 5 – 6 ans                     | Freydières   | Claude PIERRE        | 32 euros / trimestre       | 9h15 – 10h15   | licence obligatoire 21€<br>12 inscrits maxi                     |
| Vtt             | 6 – 7 ans                     | Freydières   | Claude PIERRE        | 32 euros / trimestre       | 10h45 – 12h00  | licence obligatoire 21€<br>12 inscrits maxi                     |
| Vtt             | 8 – 9 ans                     | Freydières   | Claude PIERRE        | 38 euros / trimestre       | 13h45 – 15h15  | licence obligatoire 21€<br>12 inscrits maxi                     |
| Vtt             | 10 - 11 ans                   | Freydières   | Claude PIERRE        | 38 euros / trimestre       | 15h45 – 17h30  | licence obligatoire 21€<br>12 inscrits maxi                     |
| Ski             | CP – CM2                      | Renseignements / inscriptions en Mairie début décembre | Georges LADAKIS      | sera défini début décembre | 10 Mercredi après-midi à Chamrousse de Janvier à mars. Départ du car à 13h, parking de l'Oursière. |   |
| Roller          | 6 -12 ans                     | Parking de l'Oursière ou salle de l'oursière si pluie  | Patrick COURDIER     | 70 euros / an              | 14h30 -16h   | minimum de 10 inscrits<br>20 cours répartis sur les 1er et 3ème |
| Karate          | 10 -14 ans ou <ceinture bleue | Salle de l'Oursière                                    | Jean-Marc BELLEVILLE | 54 euros / an              | 18h00 - 19h00  | Licence obligatoire 29€   |
| Karate          | 15 ans et + ou marron et +    | Salle de l'Oursière                                    | Jean-Marc BELLEVILLE | 75 euros / an              | 19h00 - 20h30  | Licence obligatoire 29€   |
| <b>Jedi</b>     |                               |  |                      |                            |  |   |
| Karate          | Marron et +                   | Salle de l'Oursière                                    | Jean-Marc BELLEVILLE | 75 euros / an              | 18h30 – 20h00  | Un jedi sur 2   |
| Tir a l'arc     | Débutants                     | Terrain Guimet / salle de l'Oursière                   | Hélène FANET         | 70 euros / an              | 17h00 – 18h15  | Un jedi sur 2 hors vacances scolaires<br>12 inscrits maximum    |
| Tir a l'arc     | Confirmés                     | Terrain Guimet / salle de l'Oursière                   | Hélène FANET         | 70 euros / an              | 18h15 – 19h30  | Un jedi sur 2 hors vacances scolaires<br>12 inscrits maximum    |

| <b>Vendredi</b> |                                |                         |                      |                      |               |   |
|-----------------|--------------------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|---------------|---|
| Gym stretching  | 15 ans +                       | Grange Freydane         | Magali CHAPUIS       | 45 euros / an        | 8h30 - 9h30   | Un grand classique  |
| Gym douce       | Adultes H et F                 | Grange Freydane         | Lyliane CHABAUD      | 45 euros / an        | 9h30 – 10h30  | Début le 12 sept. 10 personnes minimum                                      |
| Karate          | 10 - 14 ans ou <ceinture bleue | Salle de l'Oursière     | Jean-Marc BELLEVILLE | 54 euros / an        | 18h00 - 19h00 | Licence obligatoire 29€   |
| Karate          | 15 ans et + ou marron et +)    | Salle de l'Oursière     | Jean-Marc BELLEVILLE | 75 euros / an        | 19h00 - 20h30 | Licence obligatoire 29€   |
| <b>Samedi</b>   |                                |                         |                      |                      |               |   |
| Vtt             | adultes H et F                 | Freydières et alentours | Claude PIERRE        | 30 euros / trimestre | 8h45 – 12h00  | 3 sorties au 1er trimestre à planifier licence obligatoire 30€              |
| Vtt             | 12 - 15 ans                    | Freydières et alentours | Claude PIERRE        | 55 euros / trimestre | 14h00 – 17h30 | 12 inscrits maxi licence obligatoire 30€                                    |
| Vtt             | 16 - 20 ans                    | Freydières et alentours | Claude PIERRE        | 25 euros / trimestre | 14h00 – 17h30 | 12 inscrits maxi licence obligatoire 30€                                    |
| Vtt             | Ados féminines                 | Freydières et alentours | Claude PIERRE        | 50 euros / trimestre | 10h00 – 12h00 | 12 inscrits maxi licence obligatoire 30€ sous réserve d'un nombre suffisant |
|                 |                                |                         |                      |                      |               |   |

Au dessous d'un certain nombre d'inscrits, les activités pourront être annulées

La carte ROC est demandée pour l'inscription à toutes les activités : 15 euros pour les revéolois, 20 euros pour les non revéolois

Certaines activités ne peuvent accueillir qu'un nombre limité de personnes, l'ordre des inscriptions sera retenu.



## ***Bibliothèque municipale de Revel***

Nous souhaitons à toutes nos lectrices et nos lecteurs une bonne rentrée.

Nous essayons, dans la mesure du possible, de toujours proposer une animation. Dans le cadre du prix chronos organisé par l'école de Revel en 2004, nous avons par exemple acheté des livres sur le thème « grandir, c'est vieillir ; vieillir, c'est grandir ». Ces livres sont à disposition à la bibliothèque.

Pour cette rentrée littéraire, un petit projet dans le cadre de la semaine du goût. En effet, les bénévoles de la bibliothèque vous invitent à la découverte de livres et de saveurs le samedi 15/10/05 de 11h00 à 12h00 à la bibliothèque.

**Nous lançons également un appel à tous amoureux de la lecture qui voudraient participer à la vie de la bibliothèque.**

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h00 à 18h00

Jeudi de 16h00 à 18h00

Samedi de 11h00 à 12h00

Et pendant les vacances scolaires :

tous les samedi de 11h00 à 12h00

Tel : 04.76.89.86.45

En cas de changement, une affiche serait affichée, sur le mur à gauche de la porte d'entrée extérieur de la bibliothèque.

## ***Chorale "A travers chants"***

L'activité Chorale a repris depuis le 14 septembre. Vous aimez chanter ? Venez nous rejoindre. Vous n'avez jamais chanté ? Venez découvrir cette activité qui procure bien-être et détente. Aucun niveau n'est exigé, et nous vous accueillerons avec plaisir. Rendez-vous le mercredi soir à 20h15 à la grange Freydane.

**Catherine Peloso**



## ***Association des parents d'élèves De Revel et saint jean le vieux Animation périscolaire***

### **Activité**

Destinée aux enfants de l'école maternelle et élémentaire, cette activité se déroule dans les locaux de la salle Jean Riboud et ponctuellement à la Grange Freydane. Elle accueille les enfants les jours de classe, le matin de 7H30 à 8H30 et le soir de 16H30 à 18H15.

Odile et Bruno encadrent les enfants et leur proposent des activités diverses : jeux de construction, jeux de sociétés, activités extérieures, jeux de ballon, lecture, découpage, dessin...

### **Cette année**

Cette année environ 45 enfants seront accueillis. Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la gestion de l'animation est assurée, au sein de l'APE, par des parents bénévoles (actuellement 5 personnes) qui acceptent de donner de leur temps. Cette année notre trésorière Annie Pollier quittera l'association et Isabelle Berneron, qui s'occupe de la facturation, souhaite également se désengager. Nous tenons à les remercier pour le travail effectué pendant ces 5 dernières années.

De ce fait, il nous faut trouver de nouveaux parents qui acceptent de reprendre le flambeau. Nous ne doutons pas que parmi les 28 familles qui utilisent ce service un grand nombre ne se sente concerné et vienne nous rejoindre. Il en va de la pérennité de l'activité. Plus nous serons nombreux et moins lourde sera la tâche !

Une réunion sera programmée avec tous les parents confiant leurs enfants à l'APS, d'ici la fin de l'année pour permettre la mise en place d'une nouvelle équipe.

A très bientôt donc...

***Le bureau de l'APE***

PS : A noter dans vos calendriers, la vente de sapins de l'APE aura lieu le 10 décembre sur la place de Revel.

Les inscriptions de cette nouvelle saison 2005-2006 ont été nombreuses. C'est le HIP HOP qui remporte la palme avec 27 inscrits. Cette activité, lancée l'année dernière par le service animation jeune, compte maintenant 2 groupes -débutants et confirmés- que tous les ados inscrits se rassurent, tous ont une place.

Les autres activités enfants / adolescents ont également été très demandées.

**Les groupes de théâtre et d'aquarelle ont encore des places disponibles.**

Devant le nombre important d'adhérents le bureau de l'AFR sollicitera quelques parents pour suivre la vie de certaines activités, ce sont les correspondants d'activité.

Nous invitons également les bonnes volontés à venir renforcer le bureau de l'association, les énergies nouvelles sont toujours les bienvenues.

Cette année 2005-2006 au menu de l'AFR, vous trouverez :

**LE CIRQUE avec Florence des Saltimbanques Circus**

Salle de l'Oursière le mercredi matin, premier cours le 28 septembre

Groupe des «grands» : de 9h à 10h

Groupe des «petits» : de 10h à 11 h

Groupe des «moyens» : de 11h à 12h

Correspondant AFR : Aline Croisat : 04 76 89 82 79

**LA DANSE avec les deux Sylvie**

Salle de l'Oursière le lundi après-midi :

Enfants confirmés : de 16h50 à 17h50 avec Sylvie Hönle

Salle de l'Oursière le mardi après-midi :

Enfants débutants : de 16h50 à 17h50 avec Sylvie Laporte

Correspondant AFR : Dominique Capron 04 76 89 84 56

Aline Croisat 04 76 89 82 79 (en début de saison)

**LA GUITARE CLASSIQUE, court individuels avec Monica Hönle**

Grange Freydane (exceptionnellement à la maison Guimet)

Le mercredi matin et après midi, démarré le 14 septembre

pour enfants de 6-11 ans, 30 min

Correspondant AFR Dominique Capron (début de saison) 04 76 89 84 56

**LES ARTS PLASTIQUES ENFANTS 5-10 ANS avec Emmanuelle Gallice**

Maison Guimet le jeudi après-midi tous les 15 jours, premier cours le 20 septembre de 16h45 à 18h15

Correspondant AFR : Coralie Bourdelain : 04 76 89 86 62 / 06 24 372 352

**LA MAGIE 7-12 ANS avec Luc Parson**

Grange Freydane le mardi après-midi les : 22 septembre ; 6 et 13 octobre ; 3 et 17 novembre ; 1er décembre de 16h45 à 18h15

Correspondant AFR : Evelyne Miran 04 76 89 80 59

**LE HIP-HOP 11-17 ANS avec Richard MENGUY**

Salle de l'Oursière Le lundi soir

les débutants de 18h00 à 19h30

les confirmés de 19h30 à 21h

Correspondant AFR : Katia Porcel 04 38 37 12 21 / et

Patrick Mignot 04 76 89 81 03 (début de saison)

**LA GUITARE ADOS ET ADULTES avec Stéphane Borg**

A la maison Guimet dates et horaires à définir pour adolescents adultes, cours individuels de 30 min

Correspondants AFR : Jean-Pierre Lasarak 04 76 89 84 88

Liliane Chabaud 04 76 89 81 17

**L'AQUARELLE ADOS et ADULTES avec Frédérique Sirvent**

Maison Guimet, le jeudi après-midi une fois sur 2

de 14h à 16h

Correspondant AFR : Anne-Charlotte De Vignes 04 76 89 83 01

Cotisation annuelle : 140 €

**LE THEATRE ADULTES avec Léon Rodriguez**

Grange Freydane le jeudi soir de 20h30 à 22h30

Correspondant AFR : Caroline Gomez 04 76 89 84 16 /

Dominique OBLED 04 76 89 85 43

Cotisation annuelle : 170 €

Un atelier de travail sur la voix est en cours de mise en place. Les intéressés peuvent se renseigner auprès de Mme C. Mignot : 04 76 89 81 03

L'AFR proposera également des stages :

- \* Aquarelle, Maison Guimet, contacter Anne-Charlotte De Vignes
- \* Atelier bois : pendant les vacances de Toussaint et de Pâques contacter Isabelle Poulain au 04 76 89 87 47.
- \* Modelage de terre à la maison Guimet, contacter Anne Izabelle 04 76 89 84 88

Nous souhaitons à tous, une excellente saison 2005 -2006,

**Patrick Mignot pour le bureau de l'AFR**



**ADMR**

**LE GRAND COLON** Depuis plus de 50 ans, l'ADMR aide les personnes fragilisées à mieux vivre chez elles.

Aujourd'hui, l'association est agréée, son savoir-faire est reconnu et sa démarche qualité vous garantit le meilleur des services pour vous et vos proches.

Cette association intervient auprès :

- \* des personnes âgées
- \* des personnes handicapées
- \* aux familles, en cas de difficultés passagères ou durables : grossesse, naissance, maladie, sortie d'hospitalisation....

l'ADMR vous propose des services spécifiques, adaptés à votre situation : tâches ménagères, repassage, préparation des repas, aide à la toilette, garde de jour et de nuit, préparation ou portage des repas, courses,...)

L'ADMR n'est ni une association caritative, ni humanitaire : Ses services sont payants.

Votre interlocuteur, pour vous aider et vous conseiller dans vos démarches est bénévole mais les intervenants sont des professionnels. Ils sont salariés de l'association et assurent les services à domicile.

Les sommes facturées par l'ADMR donnent droit à des réductions fiscales et peuvent être, pour partie, prise en charge par différents organismes sociaux.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) vous permet également de financer les services de l'ADMR.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Mme Monique Boeuf, Présidente de l'association, au 04.76.71.25.27

Mme Marie-Madeleine Ancey, Vice-présidente de l'association, au 04.76.89.81.34.

## *Comité des fêtes*

### **Notre activité en chiffres**

**2 432 667 objets échangés !**

Le vide grenier du 12 juin a été un vrai succès et a fait la joie des petits et des grands : pensez à l'édition 2006 en remplissant vos greniers pour mieux les vider !



**2 637 merguez dégustées sur fond de grand écran...**

... et quelques kilomètres de bobine dévorés des yeux pour une soirée « cinéma plein air » réussie le 2 juillet dernier.

Merci à la Communauté de Communes des Balcons de Belledonne et aux Revélois de leur participation !

**1664 cannettes, 3500 lampions, 320 disques, 200 pétards...**

... 4600 crêpes et 630 ampoules (aux pieds) : c'était la vogue à Revel le 23 juillet dernier.

Merci aux nombreux bénévoles et à tous ceux des balcons et de la vallée qui sont venus, et grâce à qui la fête a été bien belle !

## Programme des festivités

**Samedi 15 octobre : Redécouvrez le vrai jus de pomme à l'ancienne**

Place du marché samedi 15 octobre de 10h à midi, la rappeuse et le pressoir seront là pour



faire votre jus de pomme.

Apportez vos pommes et vos bouteilles ! Vous trouverez aussi des pommes sur place à la vente. En cas de mauvais temps reporté au samedi 22 octobre .

La méthode de stérilisation vous sera fournie



**Samedi 10 décembre : La traditionnelle arrivée du père Noël suivie du spectacle**

Pensez à réserver votre journée pour un spectacle interactif pour les enfants suivis du goûter.

Une grande tombola sera organisée pour participer au financement du spectacle de Noël.

De nombreux lots dont 1 trottinette électrique, 1 baladeur CD.



**Petit comité des fêtes cherche gentils Revélois...**

...pour étoffer l'équipe et participer à l'animation de notre village, dans la joie et la bonne humeur !

Venez nombreux au casting de l'Assemblée Générale qui se déroulera...

**le samedi 5 novembre à 10h  
à la mairie**

Un apéritif célébrera l'élection du nouveau bureau.

***Voyage à EVIAN organisé par le  
CCAS et le club le Perlet***

Mercredi 7 septembre, nous étions une quarantaine de Revélois à partir tôt dans le petit matin sous la pluie en direction d'Evian. A 9 h nous visitons l'usine d'embouteillage des eaux d'Evian, d'où partent chaque jour une dizaine de trains et quelques camions ... tous remplis de bouteilles d'eau !!! Puis le car nous emmène au port de Thonon où une croisière commentée à bord du « Colibri » nous permet d'admirer, sous un soleil radieux, ce magnifique lac qu'est le Léman .

Nous commençons à avoir très faim ; heureusement le restaurant « Les Flots Bleus » et sa superbe terrasse au bord lac à Yvoire nous a régalé avec ses filets de perche et son vacherin glacé. L'après midi, farniente et shopping dans la ville médiévale d'Yvoire, toujours sous le soleil !

**Solange Billard**

## *L'APPAR* *et le Moulin à Huile de Revel*



**Moulin à huile de Revel**

### **Le Moulin à Huile ? Ca presse !!**

Le moulin rayonne sur tout le balcon de Belledonne.. Surprise, même nos amis Savoyards viennent faire leur huile à Revel.

Notre équipe de Mouliniers s'est renforcée avec l'arrivée de Georges Jacquet, Robert Angelier, et Roger Charrel pour faire face à la demande : 2,4 tonnes de cerneaux pressés en 2004, 3,2 tonnes en 2005 ! et vu la récolte 2006 qui s'annonce, la saison à venir risque d'être prenante..

Sachant qu'il nous faut entre 20 à 30 minutes pour presser 15 Kg de cerneaux, on ne compte plus nos heures de bénévolat ! Mais rien que pour l'ambiance, et voir tourner la « vaillante », on ne regrette rien ! Ce qui fait d'autant plus plaisir, c'est que nos clients reviennent bien sur pour la qualité du travail mais aussi pour cette ambiance qu'ils ne retrouvent pas ailleurs.

### **Et pour que faire de l'huile de noix soit encore plus facile pour vous !**

Parce que toute l'équipe est bénévole, notre association pourra se permettre d'investir en octobre 2005 dans une machine à casser les noix !! Elle devrait être opérationnelle début novembre dans le moulin. Comment ça se passe ? Vous ramenez vos noix sèches, la machine casse les coquilles, effectue un premier tri et il vous restera plus qu'à monder ensuite avec vos amis pour trier les cerneaux...

Alors n'hésitez pas à nous contacter pour ce nouveau service qui sera mis à votre disposition le samedi matin dès le 5 novembre prochain...

### **Bloc notes**

Ouverture du moulin pour la casseuse de noix : **Samedi 5 novembre 2005**

Ouverture saison 2005-2006 pour la fabrication de votre huile : **Samedi 3 décembre 2005**

Attention, les prestations se font sur RDV.

Laisser votre message sur le tél-fax-répondeur suivant : Jean-Pierre : 04 76 89 80 17 ou André : 04.76.89.81.06 (répondeur)

***Les Mouliniers de Revel***

### **ACCA de Revel**

Jours d'ouverture hebdomadaire de la chasse

**Mardi, jeudi, samedi et dimanche**

Fermeture de la chasse : 8 janvier 2006.



... Ou ... « Que serait Revel sans les revélois et leurs amis venus de toute la Gaule... mais aussi de Rome et de la lointaine Egypte »

Si l'épisode du 14 mai fut bien arrosé, trop au goût des organisateurs de cette fête Gauloise, le 25 juin a permis de rejouer, sous le soleil, l'acte majeur du millésime 2005 du C8.



Dès 5h de matin les Gallo - charpentiers étaient à pied d'œuvre sur la place du village pour construire ce qui allait devenir, le temps d'une matinée marchande : « Rebelum ».

Vers 10 heures les chars venus de tous les hameaux revélois faisaient leur entrée...

L'éclectisme était de rigueur car chaque hameau a décidé de traité le sujet d'un angle différent : Gaulois, Romains, Goth tendance Visi, Egyptiens, à pied en char ou même en bateau .... Le spectateur a eu le choix





Et c'est ainsi que la matinée se déroula. Jeux, sketches, marché aux couleurs gauloises, le tout arrosé par cette potion magique, dont le secret reste encore bien gardé !

Mais le calme « olympiens » de notre village ne pouvait perdurer.....

L'ennemi n'était pas loin ; Nos Gaulois commencent donc à fourbir leurs armes... face à l'ennemi « sur armé »

La débacle romaine s'annonçait !!



La fin de cette belle histoire ne peut hélas être contée..... Les mots pour le dire ne peuvent traduire l'ambiance de cette épopée qui marquera à jamais la nouvelle Histoire de Revel...

Pour le C8 <http://www.blogenville.com/C8-CE>

(Pour plus de Photos...)

Bruno Guibert © AGP

Agencix Gallo Pressus



Le C8 ne remerciera jamais assez chacun des gentils organisateurs de char-hameau. C'était une première, nous nous retrouverons, ensemble, pour une prochaine fois.